



COMITE NATIONAL ITIE SENEGAL

PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2025 (PTBA)

Version 1.1

29/11/2025

SOMMAIRE


ABREVIATIONS	3
INTRODUCTION	4-5
1 PRIORITES NATIONALES	5-6
2 PROCESSUS D'ELABORATION DU PTAB	6
3 FINANCEMENT DU PTAB	7
4 AXES DE TRAVAIL DU PTAB	7-8
ANNEXE	
 APERCU DU PLAN DE TRAVAIL	9-21

TABLEAU DES ABREVIATIONS

AI	Administrateur Indépendant
ANSD	Agence National de la Statistique
BE	Bénéficiaire effectif
CC :	Commission Communication Cour des Comptes
CC ITIE	Commission Communication
CDC :	Caisse de Dépôt et de consignation
CENTIF	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CEP	Cadre des Entreprises Pétrolières
CMDS	Chambre des Mines Du Sénégal
CN-ITIE :	Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
CNSCL	Comité National de Suivi du Contenu Local
COMACOL :	Commission Audit et Collecte des Données
CRC/SE	Commission Renforcement de Capacités et de Suivi-Évaluation
GMP	Groupe Multipartite
METE	Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique
MEF :	Ministère de l'Economie et des Finances
MJ	Ministère de la Justice
MEPM :	Ministère de l'Energie du Pétrole et des Mines
NRGI	Natural Resource Governance Institute
OFNAC	Office National de Lutte contre la Fraude et la Corruption
ONG3D	ONG 3 Démocratie – Droits humains - Développement
OSC :	Organisations de la Société Civile
Pr CNITIE	Président Comité National de l'ITIE
RAA	Rapport Annuel d'Avancement
RSE	Responsable Suivi Evaluation
SP/SPA :	Secrétaire Permanent / Secrétaire Permanent Adjoint
ST ITIE	Secrétariat Technique de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
WIM	Women In Mining

INTRODUCTION

Le plan de travail annuel permet au Comité national de décliner et de systématiser l'information sur ses axes d'intervention, les objectifs à atteindre les activités mesurables et assorties de délais d'exécution à entreprendre afin de répondre à l'exigence 1.5 de la Norme ITIE, relative au Plan de travail, suivi et examen. Ainsi, Le CN-ITIE est tenu de maintenir un plan de travail entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration et de validation fixées par le Conseil d'Administration de l'ITIE, et incluant les thèmes les plus pertinents de la gouvernance des ressources naturelles.

Le présent document est élaboré sur la base des principaux résultats issus des concertations avec les parties prenantes.

Il ressort de cette consultation que le Comité national de l'ITIE a beaucoup contribué à la compréhension des enjeux de transparence avec la publication des contrats, et des rapports ITIE. Cela a permis, aux populations notamment celles qui sont dans les régions minières, d'avoir une meilleure information sur le secteur, ainsi qu'une amélioration du cadre juridique régissant le secteur extractif sénégalais à travers l'adoption de réformes issues des recommandations formulées dans les rapports.

Néanmoins il reste encore des défis à relever dans ce secteur et pour renforcer davantage la transparence et la Redevabilité, le Comité devra continuer d'œuvrer pour une inclusion totale de l'ensemble des parties prenantes du secteur afin d'harmoniser les actions entre les institutions et les différents acteurs intervenant dans la gestion des ressources naturelles.

Ainsi, les principaux défis dans la gouvernance du secteur extractif peuvent aujourd'hui se résumer comme suit :

- ❖ La prise en compte des préoccupations environnementales ;
- ❖ La publication du registre BE ;
- ❖ Bonne répartition des revenus tirés de ces ressources ;
- ❖ Le renforcement de la communication et de la transparence dans la gestion des ressources naturelles par une démarche inclusive et participative ;
- ❖ Clarification du débat public sur les exonérations accordées aux entreprises du secteur extractif et aux redressements fiscaux ;
- ❖ L'implication des collectivités territoriales dans la gestion des ressources naturelles.

Ainsi, sur la base des enjeux et défis identifiés, des orientations pour l'année 2025 tenant compte des axes de travail déclinés dans le plan stratégique (2022-2026), le Comité national devra encore œuvrer pour une amélioration continue en vue d'« **élever le niveau de transparence et de redevabilité dans la gouvernance du secteur extractif permettant de mieux capter les recettes issues de l'exploitation des ressources naturelles pour le bien-être des citoyens et un développement durable.**»¹

Spécifiquement, il s'agira pour l'année 2025 de :

- ✓ **Contribuer à l'amélioration du cadre juridique et à la gouvernance du secteur extractif à travers un meilleur suivi des réformes et une concertation avec les parties prenantes ;**
- ✓ **Contribuer au renforcement de la transparence et de l'accès à l'information sur toute la chaîne de valeur des IE ;**
- ✓ **Renforcer le dispositif global permettant de documenter tous les résultats et les impacts.**

1. PRIORITES NATIONALES

Les industries extractives occupent une place de choix dans la stratégie nationale de Développement en son axe 4 relatif à la Bonne Gouvernance et Engagement africain. La Vision Sénégal 2050 (Stratégie 2025-2029) constitue le nouveau référentiel des politiques publiques en matière de bonne gouvernance, de politique économique et sociale. Elle se décline en quatre (4) axes stratégiques.

Dans le souci de relever les défis liés à la bonne gouvernance, à la transparence, à l'amélioration du climat des affaires et la stabilité économique et sociale, les priorités nationales ont été revues et la Vision 2050, « concrétisera des bonds de productivité et de compétitivité importants dans ... **les industries extractives** ».

Le processus d'élaboration du plan de travail 2025, intervient dans un contexte marqué par la validation du Sénégal sur la base de la Norme ITIE 2023. C'est pourquoi, le Comité va axer principalement ses interventions sur la création d'un environnement favorable à la transparence dans la gouvernance des IE, au renforcement de la concertation, de la collaboration et au suivi avec les principales

¹ Objectif global Plan Stratégique du Comité national ITIE 2022-2026

parties prenantes, à la mise en œuvre effective des réformes en matière de bonne gouvernance, à l'évaluation des impacts, tenant compte des politiques sectorielles².

Ainsi, le Comité devra œuvrer pour une amélioration continue de la gouvernance du secteur extractif à travers l'adoption du décret révisé sur le RBE, La transparence fiscale (mobilisation des recettes, lutte contre la corruption), la transparence environnementale, (documentation des impacts sociaux environnementaux des opérations) la transition énergétique, la lutte contre la corruption dans le secteur extractif, le contenu local, la prise en compte de la dimension genre et le renforcement de capacités du CN-ITIE et des acteurs.

2. PROCESSUS D'ELABORATION DU PTAB

Pour répondre à l'exigence 1.5 de la Norme ITIE 2023, qui recommande à ce que les « objectifs de mise en œuvre de l'ITIE tiennent compte ... des consultations tenues avec les principales parties prenantes », le Comité national dans le cadre de l'élaboration de son plan de travail 2025, a administré un questionnaire auprès des parties prenantes. Pour rappel le Comité avait défini avec l'ensemble des parties prenantes une stratégie³ couvrant la période 2022-2026, donc toujours en cours.

Ainsi, les axes de travail, les objectifs de mise en œuvre et les activités sont définis sur la base des principales conclusions et orientations (défis et perspectives du secteur), issues des consultations et tiennent compte du plan stratégique en cours, des recommandations issues des disséminations du rapport ITIE 2022 et des activités du PTAB 2024 non réalisées. Ce document avalisé par le Comité national lors de la réunion statutaire tenue le 29 novembre 2024, en marge de la retraite des membres du GMP, sera partagé à nouveau avec les parties prenantes pour observations finales. Ainsi, (03) axes ont été définis **Axe 1** : Coordination -concertation-Suivi avec les parties prenantes **Axe 2** : Information-Transparence et **Axe 3** : Résultats impacts

²Le Ministère de l'Énergie du Pétrole et des Mines (MEPM) est en train de mettre à jour sa politique sectorielle (secteur minier et pétrolier) pour intégrer les orientations de la Vision 2025.

³Le Comité national, avait élaboré un plan stratégique couvrant la période 2022-2026, donc toujours en cours. Il avait associé dans la démarche l'ensemble des parties prenantes pour avoir une compréhension commune des enjeux du secteur et surtout réfléchir ensemble sur les priorités, les orientations dans les cinq (05) années à venir. Ainsi, les objectifs stratégiques ont été définis sur la base des travaux de consultations et de séances de travail organisées avec chaque catégorie de parties prenantes, avant d'être consolidés par le Comité national lors d'une retraite.

3. FINANCEMENT

Les activités du Comité National sont principalement financées par la dotation budgétaire annuelle de l'État, et par des subventions de quelques bailleurs, notamment NRCI et ONG 3D dans le cadre du programme TRACES. Mais le comité devra élaborer une stratégie de mobilisation des ressources pour couvrir tous les coûts liés au fonctionnement du Comité national et à la réalisation des activités du plan de travail.

4. AXE DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2025

Les quatre (04) axes identifiés dans le plan stratégique (**Axe 1** : Réformes ; **Axe 2** : Informations transparence ; **Axe 3** : Documentation des impacts sociaux économiques et environnementaux ; **Axe 4** : Renforcement de capacités et mobilisation des ressources) sont déclinées en 3 composantes et 3 objectifs généraux traduits en objectifs spécifiques avec un budget total qui se chiffre à **Trois Cent Vingt-Neuf Millions 329 000 000 FCFA**. Les axes de travail sont budgétisés et se présentent comme suit :

Composante 1 : Coordination - Concertation - Suivi avec les parties prenantes

En tant que plateforme d'impulsion des réformes du secteur, le CN-ITIE s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue estime que pour une mise en œuvre optimale de la norme ITIE au Sénégal, l'environnement juridique et réglementaire doit être conforme aux exigences de transparence, de bonne gouvernance et être en phase avec les éventuelles modifications de la Norme ITIE. Cela passe inéluctablement par une bonne coordination-concertation avec les parties prenantes. Et pour un suivi effectif, le CN-ITIE devra effectuer une série de rencontre avec les parties prenantes sur des questions clés de la Norme (Transparence fiscale, environnemental, BE, Contenu Local, gestion des revenus entre autres). Le Comité devra disposer de **soixante-dix millions de francs (70 000 000 FCFA)** pour la réalisation des activités de cette composante.

Composante 2 : Information – Transparence

La transparence et la redevabilité constituent un enjeu majeur et fondamental pour le Comité national qui promeut une plus grande transparence et redevabilité dans la gouvernance des ressources minérales. Ainsi, le renforcement de l'accès à l'information constitue toujours une exigence de transparence pour le Comité et

donc, un axe important pour l'exercice 2025. Le montant alloué à cette rubrique s'élève à **Cent vingt-neuf millions (129 000 000 FCFA)**

Composante 3 : RÉSULTATS ET IMPACTS

L'évaluation de l'impact est progressivement devenue depuis quelques années un enjeu de taille pour les pays mettant en œuvre la norme ITIE. En effet, avec l'adoption du nouveau processus de validation la mesure de l'impact est devenue un critère non négligeable d'évaluation des progrès accomplis dans le domaine de la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE. Les indicateurs et leur mesure devront fournir des informations sur les améliorations possibles du secteur pour en accroître son efficacité. Ainsi, le Comité national devra mettre à profit les évaluations d'impacts, élément essentiel de la stratégie de communication, pour renforcer la transparence environnementale, le développement du contenu local, et fournir des informations et analyses pertinentes liées à la transition énergétique. Le coût de réalisation des activités de cette rubrique se chiffre à **Cent trente millions (130 000 000 FCFA)**



APERCU DU PLAN DE TRAVAIL



PROJET DE PLAN D'ACTION ANNUEL DU COMITE NATIONAL DE L'ITIE 2025

Hiérarchie des résultats					Indicateurs	Responsable(s)	Echéance		Budget
Effet	Thématiques	Justifications	Extrants	Activités			Déb.	Fin	
1 : La contribution du Comité national à l'amélioration du cadre juridique et à la gouvernance du secteur extractif est renforcée à travers un meilleur suivi des réformes	Suivi des réformes et concertations avec les parties prenantes	Pour un meilleur suivi des réformes et de la concertation avec les parties prenantes, le Comité national devra poursuivre et finaliser les travaux de révision du décret portant sur le registre des bénéficiaires effectifs. Il devra aussi mettre à jour et	Composante 1 : Coordination- Collaboration -Suivi avec les parties prenantes						
			1.1: Accompagner l'adoption de texte de loi dans le secteur extractif et faire le suivi de l'application auprès des parties prenantes						
			Le registre du RBE est rendu public ; Plan de publication mis à jour et publié sur le site de l'ITIE ; Le Code minier est révisé et publié aux JO. La pertinence et la redevabilité de la mise en œuvre de l'ITIE à l'égard	Assurer le suivi des réformes et la concertation avec les parties prenantes pour une mise en œuvre effective de la Norme ITIE 2023	Décret mis à jour ; Nombre de contrats publiés sur le site de l'ITIE ; CN-ITIE est membre du comité de révision ; Nombre de parties prenantes rencontrées	Com Val/RAJ /CAF/Pr CN-ITIE/OFNAC /CENTIF/MEF/MEPM/MJ / METE/CNSCL /WIM /OSC/ Réseaux des femmes	J	D	0

<p>et de la concertation avec les parties prenantes</p>		<p>publier le plan de publication de tous les contrats miniers pétroliers et gaziers sur le site de l'ITIE ; Suivre et contribuer au processus de révision du code minier 2016. Et effectuer une Série de rencontres avec les parties prenantes sur les thématiques clés de la Norme (la corruption, le RBE, la transparence environnementale et fiscale, la transition énergétique, le contenu local, la prise</p>	<p>des parties prenantes est assurée pour une mise en œuvre effective de la Norme ITIE 2023.</p>						
			<p>Sous Total 1.1</p>						<p>0</p>

		en compte de la dimension genre etc.)							
Renforcement de la performance et de coordination au sein du Comité national	Il sera de renforcer la performance et les moyens du Comité national ; de mettre à jour et exécuter le plan de renforcement de capacités du Comité national et de tous les acteurs selon les besoins. D'améliorer la gouvernance et la coordination au sein du Comité	Le Comité est mieux outillé pour améliorer la gouvernance le suivi la coordination et la concertation en son sein et dans le secteur extractif	1.2: Améliorer la performance du Comité National et la coordination en son sein						
			Mettre à jour et exécuter le plan de renforcement de capacités	Nombre d'acteurs formés	CN-ITIE/ CRCSE	J	D	40 000 000	
			Tenir 4 réunions périodiques du CNITIE et des réunions hebdomadaires du STITIE	4 réunions tenues	CN-ITIE	F	D	16 000 000	
			Tenir la retraite annuelle des membres du CN-ITIE pour la lecture du Rapport ITIE 2024	Retraite tenue	ST-ITIE	O	N	14 000 000	
			Sous Total 1.2						70 000 000
			Total Composante 1						70 000 000
Composante 2 : Informations et Transparence									
Transparence Fiscale	Le volet information	2.1: Contribuer au Renforcement de la transparence fiscale et dans les procédures d'octroi des permis et licences et du secteur minier artisanal							

2 : Contribution du CN-ITIE à la transparence et à l'accès à l'information sur toute la chaîne de valeur des IE est renforcés	(Exigence 2.1), Conditions d'octroi des permis et licences (Exigence 2.2 - 2,4) Mise en œuvre Bénéficiaires Effectifs (Exigence 2.5) Production de rapport ITIE (Exigences 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6)	Transparence permet de prendre en compte le souci d'information citoyenne et l'obligation de rendre compte des pouvoirs publics et des entreprises. Il prend en compte les questions liées à la transparence fiscale, aux conditions d'octroi des permis et licences, à la production de Rapport ITIE conformément à la Norme ITIE	La transparence fiscale dans les procédures d'octroi des permis et licences est promue et renforcée et un meilleur suivi des conditions d'octroi des permis et licences est assuré	Faire une étude sur les conditions d'octroi des permis et licences	Etude des conditions d'octroi réalisée	CN-ITIE, MEPM	J	D	25 000 000
		Meilleure optimisation des revenus du secteur extractif permettant de lutter contre la corruption	Etude sur la modélisation financière et économique des projets extractifs au Sénégal	Etude réalisée	CN-ITIE /Consultant	M	Mai	40 000 000	
		La transparence fiscale est renforcée dans les dépenses publiques	Veiller à la publication annuelle et analyse des rapports sur les dépenses fiscales	Rapports publiés	CN-ITIE / MEF	J	D	0	

		2023, à la lutte contre la corruption et aux bénéficiaires effectifs. Le Comité devra aussi s'enquérir auprès du CNSCL de l'état de publication des plans de passation de marchés. Il sera aussi question de renforcer la divulgation des données relatives à la transition énergétique dans le Rapport ITIE, ainsi que l'analyse de la prise en compte de la dimension genre dans	La connaissance des productions du secteur minier artisanal est améliorée	Faire une étude sur l'exploitation minière artisanale prévoir un atelier de restitution de l'étude	Rapport sur l'analyse du cadre juridique disponible	CN-ITIE/ ANSD	J	D	0
Sous Total 2.1									65 000 000
2.2: Contribuer au renforcement de l'accès à l'information pour une meilleure prise en charge des besoins de transparences permettant d'atteindre le mainstreaming intégral à l'horizon 2026 pour un meilleur									
			Des rapports ITIE conformes aux exigences de la Norme ITIE sont produits et partagés avec l'ensemble des citoyens	Produire des rapports définitifs de conciliation conformes aux exigences de la Norme ITIE 2023 (prise en compte de la dimension genre, de la lutte contre la corruption et de la transition énergétique à travers les politiques prises par l'entreprise	Rapport définitif de conciliation produit	CN-ITIE/ AI/ COMACOL	A	D	44 000 000

		le Rapport ITIE. Il devra aussi continuer d'œuvrer pour la publication des données ponctuelles et actualisées permettant aux acteurs et au public d'être informés à temps sur les évolutions du secteur extractif.	Un registre accessible et consultable	Evaluation d'impact de la mise en place du registre des bénéficiaires effectifs pour une mise en œuvre effective du RBE	Rapport d'étude disponible	CN-ITIE/MJ	A	D	20 000 000
Sous Total 2.2									64 000 000
Total Composante 2									129.000.000
Composante 3 : RÉSULTATS ET IMPACTS (Exigence 7)									
3 : Un dispositif global permettant de	Renforcement de la communication institutionnelle et	Le Comité national mettra en œuvre une stratégie de communication	3.1 : Renforcer la stratégie de communication pour une prise en compte des besoins des citoyens						
			Stratégie de communication élaborée et mis en œuvre	Élaborer et exécuter la stratégie de communication	Stratégie	CN-ITIE/CC	Jan	Déc	70 000 000

documenter tous les résultats et les impacts est renforcé	dissémination du rapport ITIE 2023 (Exigence 7.1)	on qui s'accompagnera d'une sensibilisation du public sur les conclusions et significations des chiffres publiés dans le rapport afin de susciter un débat public sur la gouvernance des industries extractives. L'objectif est d'assurer l'engagement des parties prenantes dans un dialogue sur la gestion des recettes issues des	Les résultats du Rapport ITIE 2022 partagés avec les communautés impactées	Disséminer les résultats du Rapport ITIE 2023, dans les régions du Sénégal (Matam - Thiès - St-Louis - Fatick - Kédougou)	Plan de dissémination élaboré et exécuté	CN-ITIE/CC	Mars	Mai	
			Meilleure en compte des intérêts des communautés locales impactées par les exploitations	Etude sur les prises de participation des communautés locales dans les projets extractifs	Etude élaborée	CN-ITIE	J	D	0
			Un meilleur engagement des parties prenantes sur la gestion des revenus du secteur pour une mise en œuvre optimale de la Norme ITIE 2023, est assurée	Sessions sur la gestion des revenus du secteur extractif avec les parties prenantes	Dialogues effectifs avec PP Visites de courtoisie, rencontres bilatérales	Pr CN-ITIE, OSC, CMDS, CEP Administrations	M	D	10 000 000

	Mise en œuvre des recommandations (Exigence 7.3)	ressources naturelles	La mise en œuvre des recommandations contribue à l'élaboration des réformes et des politiques	Mettre à jour et exécuter les recommandations issues des Rapports ITIE	Plan de suivi des recommandations mis à jour et exécuté	CN-ITIE	J	D	0
		Sous Total 3.1							
	Transparence Environnementale (Exigence 6.4)	La documentation des impacts sociaux, économiques et environnementaux permettra aux parties prenantes d'évaluer le	3.2: Contribuer à la documentation des impacts sociaux économiques et environnementaux des industries extractives						
Les impacts de la transition énergétique documentés			Documenter l'impact de la transition énergétique sur les recettes prévues de l'exploitation du pétrole et du gaz et sur l'environnement	Etude d'impact élaboré	CN-ITIE - METE - MEPM -MEF	J	D	20 000 000	

	respect par les entreprises des obligations environnementales et sociales et d'apprécier les retombées du secteur extractif	Impacts sociaux environnementaux des industries, documentés et les bonnes pratiques de mitigation des impacts connues	Évaluer les dispositions pour la mise en œuvre de la réhabilitation et restauration des sites d'exploitation (Codes Minier, Pétrolier et Environnemental) voir les surfaces découvertes et les surfaces réhabilités dépôt de la garantie	Nombre de dispositions évaluées	CN-ITIE /METE /MEPM/ Entreprises	J	D	20 000 000
		Versement effectif des fonds est assuré	Faire le plaidoyer auprès des autorités pour l'application du versement annuel des fonds de réhabilitation, de péréquation et d'appui au développement local	Plan de plaidoyer élaboré	CN-ITIE/Entreprises / METE/CDC/ MEPM	J	D	0
		Sous Total 3.2						
3.3: Faire des évaluations périodiques des documents de travail du CN-ITIE								

	<p align="center">Plan de travail Suivi Examen (Exigence 1.5)</p>	<p>Un mécanisme permettant aux parties prenantes de remonter les informations et leur point de vue sur la pertinence de la mise en œuvre de la Norme est élaboré. Le processus de planification, de suivi et d'examen repose sur une consultation avec les parties prenantes. Le Comité à travers une enquête effectuée auprès des parties prenantes documente l'état d'avancement et sur cette</p>	<p>RAA disponible et partagé avec le SI et publié sur le site de l'ITIE ; PTAB en cours évalué et nouveau PTAB élaboré</p>	<p>Evaluation annuelle du plan de travail 2025 suivie de mises à jour pour l'élaboration du plan de travail subséquent</p>	<p>RAA, Matrice d'évaluation du PTAB 2025 et PTAB 2026 dispo</p>	<p>CN-ITIE / CRCSE</p>	<p align="center">S</p>	<p align="center">D</p>	<p align="right">0</p>
			<p>Les impacts de la mise en œuvre de l'ITIE sont documentés</p>		<p>Faire une évaluation à mi-parcours du plan stratégique et de la mise en œuvre de l'ITIE au Sénégal (Etude d'impact)</p>	<p>RAA, Rapport d'évaluation, PTAB 2025</p>	<p>CN-ITIE / CRCSE</p>	<p align="center">S</p>	<p align="center">D</p>

		base proposer un nouveau plan.								
Total Composante 3.3										10 000 000
Total Composante 3.3										130 000 000
TOTAL GENERAL										329 000 000